

Un autre projet pour le commerce épicerie-café-restaurant de Flaujagues

Plan du document

Un autre projet pourquoi ?

Un « café associatif » qu'est-ce que c'est ?

Une « épicerie associative et participative » qu'est-ce que c'est ?

Les principes de fonctionnement

Dans le cadre du complexe rural de Flaujagues

LA PROPOSITION DE L'ASSOCIATION LA FLAUJAGUAISE

La reprise des activités du complexe rural :

L'épicerie

Le café-associatif

Le restaurant

Les modalités de réalisation

L'échéancier du projet

Présentation de l'association

ANNEXES

Articles et réalisations

Les bars associatifs, ces derniers bastions du lien social

Le Bar/Épicerie associatif de Montpezat d'Agenais

Depuis 2010, le café de l'Espace de Flayat est devenu un lieu de solidarité et de partage

A Monteneuf (56), un café associatif initié par la commune

Autres références accessibles en ligne

Un autre projet pour le commerce épicerie-café-restaurant de Flaujagues

Un autre projet pourquoi ?

Parce que nous doutons de la viabilité du complexe rural de Flaujagues qui, dans sa forme actuelle, est aujourd'hui inadapté à la concurrence locale et aux attentes des habitants.

Pour preuve, parmi les cinq gérants qui l'ont exploité, les quatre derniers se sont retrouvés rapidement en difficultés financières. Quelles en sont les causes ? :

- La concurrence accrue des supermarchés proches entraîne la fermeture de commerces locaux traditionnels. Cela se vérifie partout, il n'y a plus de commerce alimentaire à Flaujagues, Mouliets, Juillac et Sainte-Radegonde, les services de proximité ont presque totalement disparus. Quant à la fréquentation du restaurant elle dépend avant tout des compétences et de la vaillance de son chef.
- La gestion et la tenue simultanée des trois commerces du complexe rural ne permettent pas à un couple de vivre dignement et durablement de leur activité.
- Peut-on être à la fois un bon cuisinier, un bon commerçant, un bon gestionnaire, avoir des prix concurrentiels avec les grandes surfaces du secteur tout en satisfaisant aux normes d'hygiène et de sécurité spécifiques à chacune de ces activités ?
- Enfin, peut-on embaucher à 5 h pour faire les approvisionnements, tenir la boutique et le café toute la journée préparer la cuisine, servir et débaucher après 23h une fois terminé la plonge et le rangement du restaurant ? Sans cependant pouvoir dégager deux SMIC.

C'est pourquoi après réflexion, études et enquêtes de terrain nous proposons d'élaborer ensemble un autre mode d'exploitation pour ces commerces et de relancer ces activités selon une démarche associative et coopérative.

Un « café associatif » qu'est-ce que c'est ?

C'est un café, lieu de vie, de rencontres, de partage, de convivialité et de créativité. Il est géré en mode associatif, c'est à dire sans but lucratif.

Les cafés associatifs s'inscrivent dans la tradition des cercles populaires, ou cercles citoyens, très répandus au 19^{ème} siècle en sud Gironde et dans le nord des Landes à l'exemple des cafés associatifs « Cercles de Gascogne » (cf. références en fin de document)

Les cafés associatifs répondent au besoin de se retrouver en renforçant ainsi les liens et les solidarités locales. Ils proposent en plus des boissons, des activités d'animation (jeux, conférences débat, concerts, lectures publiques, projections de films...). Ils permettent de rétablir les relations et les échanges entre voisins et tous les habitants du village, de tous milieux et de tous âges, dans un espace bienveillant et accueillant où même les enfants peuvent venir en toute confiance (Cf. références et exemples en annexe du document).

Une « épicerie associative et participative » qu'est-ce que c'est ?

C'est une épicerie gérée ici encore en mode associatif, c'est à dire sans but lucratif. Elle se donne pour mission d'offrir aux habitants, ainsi qu'à une clientèle de passage, des produits et des services de qualité pouvant satisfaire les principaux besoins du quotidien en privilégiant les circuits courts (producteurs et fournisseurs locaux) et en appliquant des prix adaptés aux populations locales (Cf. références et exemples en annexe du document)

Les principes de fonctionnement

Ces activités gérées en mode associatif ou coopératif sont reconnues sur le plan légal. Du fait de leur rôle social et des services offerts aux populations locales, elles bénéficient d'aides publiques (subventions de collectivités locales telles que Mairie, Communauté de communes, mais aussi Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat...).

Les cafés associatifs sont animés et gérés par des membres bénévoles qui offrent régulièrement quelques heures de présence par mois.

Les épiceries associatives sont tenues dans un premier temps par des bénévoles qui offrent également quelques heures de travail par mois. Dans une seconde étape de leur développement ces épiceries peuvent être gérées par un responsable salarié (à temps partiel au début) mais toujours animées par des bénévoles.

Les cafés et épiceries associatifs connaissent actuellement un fort développement dans les communes rurales et notamment les communes menacées de la disparition de commerces et de services de proximité, ce qui est le cas à Flaujagues et ses environs.

Ces projets sont participatifs, ils impliquent la population et les acteurs locaux dans leur élaboration, leur mise en œuvre leur fonctionnement et leur évolution.

Le plus souvent ces structures deviennent créatrices d'emplois locaux

Dans le cadre du complexe rural de Flaujagues

Parce qu'à Flaujagues il y a disparition totale des commerces et des services de proximité, parce que le coût des déplacements pour faire nos courses et nos démarches augmente chaque jour, Il y a un réel besoin et une forte attente des habitants.

Parce qu'aujourd'hui le contexte est porteur et favorable pour de telles initiatives (les aides financières, les expériences acquises par d'autres porteurs de projets similaires sont nombreuses).

Parce que partout où ces actions ont été mises en place les commerces renaissent et les villages et leurs habitants retrouvent le sens du « vivre ensemble ».

Parce que nous savons qu'il faut d'abord compter sur nos propres forces, nos propres dynamiques et ressources pour avancer.

Parce que le succès de notre association montre que c'est le moment de profiter de la réelle volonté d'implication et de participation de tous et qu'elle témoigne de cette envie d'action et de partage.

Parce qu'un territoire en dynamique c'est de la plus-value pour tous et qu'il devient attractif pour de nouveaux habitants.

LA PROPOSITION DE L'ASSOCIATION LA FLAUJAGUAISE

Le projet de La Flaujaguaise a pour seul objectif de relancer l'activité commerciale et de renforcer la cohésion et les échanges entre tous les habitants. Nous souhaitons travailler avec tous en étroite partenariat avec la municipalité.

La reprise des activités du complexe rural

Nous proposons que La Flaujaguaise reprenne la gestion totale des activités café et épicerie du complexe rural et confie à un professionnel la gestion autonome du restaurant.

L'Association, au même titre que les repreneurs privés, s'acquitte du règlement mensuel du loyer dès la réouverture officielle de ce nouveau complexe rural bien que la plupart des mairies apportent leur soutien financier et /ou logistique (prêt de locaux) pour encourager ce type d'initiative sur leur commune.

1/ L'épicerie

Notre offre

Nous proposerons les produits essentiels et les services de base du quotidien sélectionnés pour leur bon rapport qualité/prix.

La liste de ces produits et l'éventail des services seront discutés dans le cadre de nos démarches participatives. Mais notre volonté est de mettre en place :

- Un dépôt de pain et de viennoiseries
- Un point poste
- Un point presse
- Des produits d'épicerie et des produits frais locaux
- Des boissons locales (vins et bières)
- Des produits du quotidien et de première nécessité (ménage, hygiène, etc.,)
- Un relais colis
- Un point de dépôt/retrait pressing-laverie

Notre politique de prix

Ne pas être plus cher que les produits et services proposés dans un rayon de 20 kilomètres autour de Flaujagues. Notre objectif n'est pas de faire du profit mais de rendre service à la population locale et d'avoir le plaisir de construire ensemble un projet porteur de sens, utile à la collectivité.

Certains produits ou services de premières nécessités seront à marge réduite afin de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Cette politique de prix bas est possible puisque aucun salaire n'est à prévoir, le travail étant fait par les habitants volontaires, et par les aides et subventions des Pouvoirs Publics qui permettent de prendre en charge une partie des frais de fonctionnement (loyer, énergies, etc.).

Pouvoir choisir nos produits, favoriser la qualité, privilégier le local et les circuits courts

Il est essentiel pour nous d'avoir la maîtrise du choix et du prix des produits, privilégier la qualité nutritionnelle d'aliments sains et surtout ne pas dépendre de la politique des prix et produits imposés par les centrales d'achats.

Nous souhaitons également proposer des produits locaux, soutenir les petits producteurs, avoir une offre différenciée des grandes surfaces. Plutôt que la nourriture industrielle nous souhaitons privilégier les petites marques qualitatives qui proposent des produits de bonne qualité à des prix abordables.

Pour l'alimentaire nous travaillerons en priorité avec des producteurs de proximité. De fait, les producteurs maraîchers ou fruitiers de Flaujagues et des communes voisines y ont toute leur place.

Travailler en partenariat avec la la municipalité et la cantine scolaire

Pour l'approvisionnement progressivement en produits locaux et si possible biologiques afin que les enfants bénéficient dès leur plus jeune âge des bienfaits d'une nourriture saine et équilibrée qui peut réduire significativement les risques d'obésité et de cancer (résultats d'une récente étude française publiée le 22 octobre 2018, réalisée par l'INSERM et l'INRA auprès d'une cohorte de 70 000 personnes sur une période de plus de 7 ans).

2/ Le café-associatif

Nous souhaitons en faire un lieu ouvert à toutes et tous où l'on peut à tout moment retrouver voisins, amis ou gens de passage dans une ambiance chaleureuse et accueillante. Toutes les associations du village et alentours y auront leur place (associations sportives, chasse...)

Outre la vente de boissons nous y proposerons des activités, des services et des animations

- Un point relais « numérique » avec ordinateur tablette imprimante, scanner avec bien sur Internet en libre accès
- Des jeux de société (Cartes, Fléchettes, Billard, Echecs, Dames etc.)
- Des activités pour les parents et leurs enfants
- Des rendez-vous sportifs à la télévision sur grand écran
- Un coin lecture, des périodiques, la presse
- Un piano, un espace musique
- Des soirées extraordinaires : contes, jazz, classique, café-théâtre...

3/ Le restaurant

L'activité Restaurant doit être une activité à plein temps gérée dans le cadre d'un partenariat contractuel avec un chef choisi par nos soins.

Il appartiendra au chef responsable du restaurant de définir, en accord avec l'association, son projet de restauration (type de repas pour le midi, le soir, le week-end ; les heures et jours d'ouvertures ; sa politique de prix ; sa politique de communication...) en fonction de différents types de clientèles, des saisons et des périodes de fréquentation durant l'année. Par exemple un tarif plat du jour à midi accessible à tous et une cuisine plus élaborée le soir et w-end.

Nous sommes convaincus, compte tenu du niveau de qualité de l'équipement de sa cuisine , que l'activité restaurant peut réussir durablement autour d'une cuisine de qualité à base de produits frais et locaux, et qu'elle peut attirer une large clientèle locale et touristique en haute saison.

La synergie avec l'épicerie-bar est une évidence.

Les modalités de réalisation

La mise en œuvre d'une démarche participative et collaborative requiert :

- ⇒ L'implication du plus grand nombre
- ⇒ Le soutien actif de la municipalité dans la construction et la réalisation du projet
- ⇒ La constitution d'une équipe de bénévoles pour gérer et animer l'épicerie et le café associatif.

La mobilisation des soutiens financiers éligibles à ces projets

Auprès des collectivités publiques :

- de la Commune de Flaujagues (subventions et/ou prêts de locaux)
- de la Communauté de communes de Castillon/Pujols
- du Conseil Départemental de la Gironde
- du Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine
- des fonds Européens

Auprès d'autres fonds ou à partir d'autres démarches :

- Fondations
- Dons
- Financement participatif
- Prêts sans intérêt /Avance sur recette

Nous solliciterons l'aide de la commune sous la forme d'une subvention d'aide au fonctionnement.

Nous solliciterons également la Communauté des Communes, le Département et la Région pour des subventions permettant l'emploi qu'un responsable de la gestion de l'épicerie.

L'échéancier du projet

- **De novembre à décembre 2018** : organisation de réunions d'informations publiques, présentation du projet aux élus, aux associations locales (chasseurs, football, club de personnes âgées, club de gymnastique, parents d'élèves...) réalisation d'une grande enquête auprès des habitants de Flaujagues pour connaître leurs attentes et besoins.
- **Fin d'année** présentation des résultats (avant les fêtes).
- **De janvier à mars 2019** aménagement et mise en ordre de marche des locaux, achat et installation du mobilier et des équipements, choix des fournisseurs et sélection des produits référencés, commandes, réception des livraisons, rayonnage, organisation et répartitions des tâches, mise en place des premiers services.

Durant cette période : recherche d'un chef de cuisine.

- **Ouverture du café associatif pour les fêtes de fin d'année**
- **Déploiement progressif de l'épicerie sur 2019**
- **Ouverture du restaurant courant 2019**

En parallèle à ces actions :

- Réponse aux appels à projets, demandes de subventions et mobilisation de fonds auprès des partenaires et des collectivités
- Appel de fonds
- Prêts taux zéro

Présentation de l'association

A la fête des voisins 2018, nous étions une quinzaine de personnes réunies à la même table à échanger sur ce que nous aimerions faire pour le village. En moins de 3 semaines l'association « La Flaujaguaise – L'esprit de partage » était créée. Six mois plus tard nous sommes plus de 130 adhérents, des jeunes, des retraités, des artisans, des viticulteurs, des élus, des « anciens » et « nouveaux » Flaujaguais ...

La Flaujaguaise est une association loi 1901 qui a pour but de :

- ⇒ Renforcer la coopération, les liens, la solidarité et la confiance entre les habitants et les acteurs du « bassin de vie flaujaguais » (Flaujagues et communes environnantes)
- ⇒ Renforcer le rayonnement du « bassin de vie flaujaguais » au travers d'actions économiques, sociales ou culturelles

L'association est sans but lucratif, apolitique et laïque

Nous nous interdisons d'utiliser l'association à des fins personnelles, commerciales, politiques ou religieuses, de porter préjudice à d'autres membres ou en tirer profit.

Nos valeurs sont l'esprit de partage de convivialité et d'ouverture



ANNEXES

Articles et réalisations

LADEPECHE.fr

Publié le 03/06/2016

Les bars associatifs, ces derniers bastions du lien social



Intergénérationnel, le lieu réunit les seniors le matin, les enfants l'après-midi et les plus grands le soir. /Photo DDM, Manon Adoue

A [Montesquieu](#), comme dans de plus en plus de petites communes, un bar associatif s'est installé. Là où il ne reste parfois plus aucun commerce, les riverains retrouvent un lieu de vie et un peu de chaleur humaine.

Sur le zinc en bois, les tasses de thé fument. Réchauffent les visages. À l'extérieur, la rue principale de la commune est vide. C'est la coiffeuse qui tient le seul commerce de Montesquieu, en face de l'Église. «Quand le café-restaurant du Saint Thècle a fermé ses portes en 2014, après plus de vingt ans d'activité, il y a eu comme un gros vide», se rappelle Dominique Favré le coprésident de Bar'Asso, bien habitué du lieu. À l'époque, la mairie rachète la licence IV, 5000 euros, et les habitants attendent qu'un repreneur se manifeste.

En vain. Quelques mois après, Dominique et une vingtaine d'habitants motivés, se montent en association. Ils veulent installer un bar associatif dans la petite salle des fêtes de la mairie. «Il manquait quelque chose, les habitants étaient malgré eux amenés à s'isoler», confie l'initiateur. Au départ un peu frileuse, la mairie donne finalement son feu vert, leur laisse gracieusement le local, met à disposition la licence IV et leur accorde même une subvention de 2000€. L'association reçoit aussi 3000 € du Crédit Agricole qui amortissent confortablement ses 8000 € d'investissement. Comptoir en bois, machines à café et à bière, tables et touret en acier, la salle municipale dévoile en octobre 2015 un nouveau visage. Et les habitants récupèrent un endroit pour se retrouver.

Un bar et bien plus

Des cours de dessin sont mis en place, des concerts, des projections de film, des parties de belotes pour les seniors, des ateliers pour les enfants... L'établissement reçoit aussi des paniers de légumes et de fruits, livrés une fois par mois par des producteurs locaux. L'association réunit 800 adhérents dépassant la population de Montesquieu (700 habitants).

Du jamais vu. «Un bar a une connotation un peu péjorative, qui exclut implicitement une certaine frange de la population. L'avantage du bar associatif c'est que c'est intergénérationnel», confesse Dominique Favré, le coprésident. L'intérêt ce n'est donc pas de «picoler» mais plutôt de «brasser les gens». «Si le petit papy du coin n'est pas au café le dimanche matin, on prend des nouvelles dans la journée», avoue Nathalie. Elle parle de la nécessité de maintenir de l'animation, «sinon le village meurt et les gens s'isolent». Le matin, les seniors prennent le café, l'après-midi les enfants mangent le goûter, et les parents s'installent en soirée pour prendre un verre, apportant spontanément de la pizza et des quiches à partager. Une habitude dont les habitants ne veulent plus se passer. «Certains parlent de déménager si le bar ferme», confesse Nathalie. Mais l'équipe est déterminée à ne rien lâcher.

A Lizac et Saint-Nazaire Aussi

A Saint Nazaire de Valentane, c'est le comité des fêtes qui a repris le café du village, il y a déjà plus de trente ans. Rebaptisé «café de l'amitié», il est ouvert le week-end. Un peu plus loin, à Vazerac, le Lou Bar est ouvert depuis 2014. Ce café associatif organise toujours activement des conférences, des ateliers, des concerts et des soirées. A Lizac ce n'est encore qu'un projet, mais Bernard Garguy, le maire de la commune est motivé pour aménager ce «lieu de rencontres qui manque au village». Le café de la commune qui faisait aussi épicerie a fermé il y a deux ans. La mairie a récupéré la licence IV et souhaite maintenant ouvrir un café associatif. «On y vendrait des produits locaux et on pourrait y faire des marchés à thème», envisage l'édile. L'ouverture pourrait se faire dans le courant de l'année prochaine.

Le chiffre : 800 adhérents du Bar'asso.

C'est le nombre d'adhérents actifs et sympathisants confondus que compte l'association. Ces adhérents sont de Montesquieu et des communes alentours. Or soirées à thème ou ateliers, le bar est ouvert tous les vendredis de 18h à 2h du matin et les dimanches de 9h à 13h. L'inauguration a lieu le dimanche 5 juin à 11h.

Manon Adoue

Le Bar/Épicerie associatif de [Montpezat d'Agenais](#)

Depuis son ouverture intervenue le 28 août 2017, le bar/épicerie géré bénévolement par l'association "Trait-d'Union Montpezacais" a permis à Montpezat de redynamiser son centre-bourg. Cette création ayant pu se faire grâce à des subventions obtenues dans le cadre du programme LEADER.

Le coin épicerie qui s'est voulu de dépannage au départ, s'est développé de plus en plus en proposant, certes des denrées de première nécessité mais aussi, des produits autres (tels que des produits de toilettes, d'entretien....).

Par ailleurs, sur l'étalage vous y trouverez de bons produits locaux. En effet, les produits provenant de la ferme Mella, conçus à partir de canards et d'oies, notamment son délicieux foie gras, les légumes biologiques provenant de l'exploitation "les Serres de Talives" de la famille Kermogard, sans oublier les fameux pains et pâtisseries du "Soleil Levain" de Marie Boland, et pour la touche sucré le délicieux miel de Maryline Lamire.

Le coin bar est équipé de jeux de société afin de maintenir un lien social entre les habitants, où chacun peut se retrouver pour partager un café, échanger quelques conversations ou passer un agréable moment autour d'une belote ou d'un monopoly.

Les touristes lors de la visite du village, auront ainsi le plaisir de faire une halte pour se désaltérer en terrasse.

Ouverture :

Lundi : 14h-18h30

Mardi au vendredi : 9h-12h30/15h30-18h30

Samedi : 9h-12h30

Adresse :

2, place de la Mairie
47360 Montpezat

Depuis 2010, le café de l'Espace de Flayat est devenu un lieu de solidarité et de partage



Paulette, ancienne propriétaire, entourée de Raphaël et Alexandre, les deux employés du café © mathieu tijeras

Porté par trois associations, le café de l'Espace, est devenu un tiers-lieu solidaire. Parmi ses projets en devenir, la création d'un espace de co-working ou encore la création d'un point poste.

« Nous défendons la culture du troquet »

C'est un lieu emblématique à Flayat. Les anciens se souviennent de Paulette, derrière son comptoir, qui a tenu son café pendant 53 ans. Maintenant, ce n'est plus le sourire de la dame qui accueille les visiteurs, mais ceux de Raphaël et Alexandre, les deux employés du café.

Conserver l'âme d'antan

En 2009, alors que Paulette part en retraite, Alain Fauriaux, maire de l'époque, décide de reprendre le café et d'en créer un lieu associatif. Trois associations s'allient afin de porter le projet : Pays'Sage qui a une vocation culturelle, l'entente sud est Creuse de football et les anciens footballeurs de Flayat. Les bénévoles s'affairent alors à rénover le bar, pour en faire un lieu accueillant et convivial, tout en conservant son âme. Mais Alain Fauriaux ne connaîtra pas le second souffle de ce bar, puisqu'il décède quelque temps avant l'ouverture. En hommage au membre fondateur, le café est baptisé Espace associatif Alain-Fauriaux, que

tout le monde appelle désormais café de l'Espace. Et depuis son ouverture, c'est un esprit de solidarité et de partage qui y règne, un peu comme avant, chez Paulette.

Raphaël Vernat, coordinateur et programmateur depuis 2010, veille à ce que chaque client se sente bien. « L'esprit ici, c'est la fête », affirme-t-il.

Et ce n'est pas Paulette, l'ancienne gérante qui se plaint du devenir de son ancien bar. « C'est très bien entretenu. Il y a un entraîneur formidable (Raphaël Vernat). Je suis fière de ce que mon café est devenu. Il y a tout le temps des animations ». Et la retraitée vient souvent surveiller l'activité du café. « Je viens voir. Parfois je rentre, voir ce qu'il s'y passe ».

Depuis sa réouverture, le café ne manque pas de divertir ses clients. D'abord, en organisant des spectacles pour enfants, plusieurs fois par trimestre, mais aussi de concerts ; un certain Manu Chao est d'ailleurs venu se produire l'année dernière. Mais le café organise aussi des paroles dans l'espace, des débats rencontres liés au territoire. « Tous les week-ends il y a quelque chose », précise Raphaël Vernat. « Notre café est avant tout un tiers-lieu, tout en restant un espace de vie sociale. C'est un lieu hybride, où nous pouvons aller sur tous les fronts ».

[Le Mini Festoch' dans l'Espace revient pour une troisième édition](#)

En effet, outre le côté culturel que défend le café de l'Espace, c'est aussi un objectif en direction des familles et un soutien à la population. « Nous voulons relancer un point connecté, pour que les personnes qui ont des problèmes sur Internet puissent venir et avoir un accès libre aux ordinateurs et à le WiFi », souligne Raphaël Vernat. Dans les projets du café, qui est le seul café associatif de Creuse où il y a des salariés, la création d'un espace de co-working.

Co-construire avec la population

« Nous voulons mettre à disposition le lieu, afin de co-construire avec les gens », affirme l'employé du café. Et les projets ne manquent pas, puisqu'à partir de septembre, le café deviendra un point poste, en raison de la fermeture prochaine de La Poste dans Flayat. « Nous essayons également de nous rapprocher des associations et d'être proches des gens. Nous défendons la culture du troquet », déclare Raphaël Vernat.

Récemment, la région Nouvelle-Aquitaine a octroyé une aide de 60.000 € au café, le désignant comme un tiers-lieu. Cette aide permettra en partie de stabiliser un emploi sur deux ans. Une petite aide pour permettre au café de l'Espace de continuer à vivre et à animer la commune de Flayat.

Pratique. *Le café de l'Espace se situe dans le bourg de Flayat. Tél. 05.55.67.51.38 ; mail : eaaf@orange.fr ; page Facebook (café de l'Espace).*

Pauline Rapinat

A Monteneuf (56), un café associatif initié par la commune



La nouvelle municipalité en 2014 avait à cœur de rouvrir le seul bar de la commune, fermé depuis 2012. Devant l'absence de reprise par un privé, elle lance l'idée d'une gestion associative. Début 2015 elle propose qu'un groupe de travail réunissant élu(e)s et habitant(e)s réfléchisse et travaille sur la définition d'un lieu de rencontre et d'animation.

Après un an de réflexion accompagnée par le Champ Commun à Augan, le collectif d'une vingtaine de personnes présente le projet à la municipalité et crée une association en décembre 2015. Parallèlement, la municipalité acquiert les locaux de l'ancien bar situés en face de la mairie, sur la place centrale, *« pour éviter que les locaux commerciaux soient transformés en logements, et ainsi favoriser la dynamique dans le centre bourg »*, indique le maire Daniel Huet.

Le 23 mai dernier une journée « portes ouvertes » est organisée par l'association pour présenter le projet : c'est un grand succès, plus de 300 personnes sont venues, *« dont les ¾ d'habitants de Monteneuf qui attendent avec impatience que ce lieu soit ouvert définitivement »* ! D'autres dates d'ouverture ponctuelles sont prévues en 2016 en attendant que des travaux soient réalisés, pour lesquels la municipalité a sollicité des subventions. *« C'est bien parti puisque nous avons eu l'accord du CD 56 (71 000€), de Guer Communauté (20 000 €). Nous sommes optimistes pour le Pays (71 000 € demandés) et pour le Fisac ou FNADT (41 000€) »*, précise Daniel Huet.

D'ici l'ouverture prévue au premier trimestre 2017, l'association des habitants se prépare : formation à la licence IV, constitution d'une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif)...

Autres références accessibles en ligne

Cafés associatifs

https://fr.wikipedia.org/wiki/Cercle_de_Gascogne

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F24345>

<https://www.ladepeche.fr/article/2016/06/03/2357527-les-bars-associatifs-ces-derniers-bastions-du-lien-social.html>

<https://www.resocafeasso.fr/wp-content/uploads/mod%C3%A8les.pdf>

Epiceries associatives ou coopératives et activités commerciales

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/N22179>

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F31839>

<https://epiceriedebeaufort.wordpress.com/lhistoire/>

<https://epiceriedebeaufort.files.wordpress.com/2018/07/cr-ag.pdf>